



Comité Départemental
de cyclotourisme
de Maine-et-Loire

L'ANJOU CYCLOTOURISTE



FLASH INFO SEPTEMBRE 2017

Mes françaises vacances

Excusez sorry moi because mon français pas toujours exact. Moi venue dans votre beau pays cet été pour faire de la bicyclette.

En juillet, j'étais very très brexcitée pour rouler dans le Luxembourg pendant la semaine européenne. Vous comprendre : Luxembourg duché et nous, en Angleterre, notre reine Elisabeth two nièce du duc de Windsor et son fils le prince Andrew, duc d'York.

Mais le Luxembourg être aussi ~~base~~, ~~chaise~~, siège des européennes institutions et nous Anglais pas les bienvenus en Europe.

Alors ensuite, Mortagne m'a tendu le Perche pour faire des rôles internationalement la semaine suivante. Moi dommage pas libre parce que j'avais aimé bien beaucoup le dernier an Dijon et le kir.

En donc conséquence, j'ai décidé de bicycletter en Anjou; c'est le pays des miens ancêtres, les Plantagenêt. Une beautiful région et un agréable temps avec la douce soeur angevine. Angers, Saumur, Chartrené, des villes très belles. J'ai aimé beaucoup les quartiers vieux et les châteaux magnifiques et aussi le royal fleuve, la Loire.

Sur le bord, j'ai rencontré beaucoup des autres bicycletteurs qui promenaient leur famille : leurs enfants, leur chien, même leur oncle et leur tente (humour british!). Pas que des Français, des aussi étrangers qui s'piquent de parler anglais. Sympa, cool, comme vous dites en anglais. J'ai promené moi, également j'ai visité des châteaux, des musées, des "troglos" dites-vous? Très étrange. Et des caves avec des champignons, d'autres avec des vins et des guides pétillants, des jeunes ou des vieux plus qui ont de la bouteille.

Of course, j'ai goûté du vin, toute seule ou avec d'autres bicyclettiers; et même dans un restaurant sous la terre, une fouée. Vous avoir cuisine délicious dans l'Anjou. Oui et les vins donc, de plusieurs couleurs. J'ai préférence pour le vin vieux, le "vin d'âge" vous l'appelez. Comme les vélos anciens ; j'ai lu sur un flailleur : Anjou vélo "vintage", comme vous dites en anglais. On m'a dit qu'il y avait plusieurs mille bicyclettistes, à la fin de juin à Saumur, pour faire du rétro pédalage. By Jove! très beaucoup de monde.

Moi envie de revenir véloter dans belle région de l'Anjou. Je pouvoir encore regarder longtemps la Loire, les oiseaux, les ~~sièges~~ bancs de sable émouvant, la lumière pas toujours pareille, surtout quand elle est Tamisée, ça me rappelle Londres.

Vous, moi, peut-être pas la même Europe mais la même envie de bicycletter pour le plaisir.



Lady TORIALE

Sommaire

1. Edito	4. Cet été en Anjou	9-10 Concours photo	15-16 Lettre ouverte
2-3 Infos	5-7 Cyclo rétro	11-13 Licences 2018	17-18 Echos des clubs
	8 Rando des Féminines	14 Des 1000 et des 100	Inséré : bulletin concours

➤ Réunion du CODEP du 20 juin

■ Trésorerie

Subventions :

- pour le CNDS, pas de réponse avant la table ronde avec le Coreg et les Codep autour du projet associatif. La constitution de ce dossier est particulièrement compliquée ; ce lourd travail administratif a aussi pour but que les associations embauchent une personne pour le réaliser ; seules, les grosses structures peuvent se le permettre.

- pour le Conseil Départemental, la demande est à déposer en juillet au plus tard.

Le Codep attribue une somme de 15 € à chacun des 9 jeunes du 49 pour la Semaine Jeunes de juillet.

■ Jeunes

- Pour cette Semaine qui se déroule à Châtelleraut, ces 9 jeunes seront accompagnés de 3 encadrants (financés par le Coreg). Par ailleurs, 3 jeunes de Longué se sont qualifiés pour la finale nationale du concours d'éducation routière qui sera disputée à Aix-en-Provence du 27 au 29 octobre.

- 2018 : 17 mars, critérium départemental vtt ; recherche d'un club.

7 avril, critérium régional route 49 + éducation routière ; recherche d'un club pouvant disposer d'une salle de sports pour l'épreuve de maniabilité.

5-6 mai : critérium régional vtt à Sillé-le-Guillaume

- 2019 : le club de La Flèche candidate pour accueillir la Semaine Jeunes. Condition nécessaire, parmi d'autres : le soutien de comités départementaux voisins (logistique, bénévoles pour des permanences...). Le Codep 49, à l'unanimité, donne son accord.

■ Féminines

- Randonnée des Féminines : 18 juin à Mazé-Milon. Bilan positif. Un rendez-vous convivial vécu par certaines comme un « retour » de Strasbourg. Quelques-unes ont émis le souhait, pour se retrouver plus longuement, d'un repas en commun durant l'hiver, chacune payant sa part. Le sujet sera abordé à la prochaine réunion des féminines.

- Séjour à St-Malo : 49 personnes à ce jour (un désistement pour raison de santé).

Pour l'aller, 5 cyclotes prévoient le trajet à vélo sur la journée, accompagnées par René Vaugoyeau. Départ de la Maison des Sports le lundi 4 septembre à 7 h. : presse et personnalités seront invitées.

D'autres cyclotes envisagent ce trajet sur 2 jours et d'autres le feront avec un départ rapproché.

Budget prévisionnel d'environ 10 000 €. Le Coreg apporte une aide de 5€ par personne et par nuit. Le Codep, quant à lui, participe à hauteur de 800 €.

■ Vtt

Merci aux clubs qui ont œuvré à la reconnaissance d'une trentaine de circuits : Chemillé, Brissac, St-Sylvain, Beaufort, Baugé, St-Barthélemy, Chalonnnes, Beaupréau, Segré, Saumur, Anjou Rando Vtt.

Une réunion s'est tenue au Conseil Départemental le 19 juin (6 clubs représentés) : les responsables départementaux ont été surpris de la qualité du travail effectué et l'ont apprécié. Des circuits inconnus du Conseil départemental ont même été relevés par l'un ou l'autre club. Une subvention de 2 500 € sera attribuée en 2017, une autre de la même valeur en 2018.

Prochaine réunion avec le Conseil départemental prévue à l'automne.

■ Calendrier

- Cas d'un club organisant une manifestation dans un autre département : où celle-ci doit-elle paraître ? Le Codep se prononce à la majorité pour que l'annonce figure dans le calendrier du département où se déroule la manifestation.

- Anjou Vélo Vintage : l'organisateur, Loire Evénement Organisation, s'adresse à la FFCT pour bénéficier d'une assurance mais il n'en respecte pas la charte, offrant la gratuité seulement aux moins de 12 ans et non pas aux moins de 18 ans. Par ailleurs, le logo de la fédération n'apparaît pas dans les publications et la banderole de la FFCT n'est pas toujours déployée.

■ AG départementale 2017

Comme prévu, à Chemillé-en-Anjou. Salle réservée à Melay.

■ Projet associatif

Prise en compte du projet du club de Brissac pour l'achat d'un tandem dans le cadre de leur pratique avec le handisport.

■ Projet AG FFCT 2019

Le Codep donne son accord pour que le dossier de candidature soit adressé à la fédé.

■ Questions diverses

- Semaine fédérale de Mortagne-au-Perche. A ce jour, 200 inscrits du Maine-et-Loire (entre 7 et 8 000 au total) : des chiffres inférieurs aux années passées ; il est vrai que la SF se déroule juste à la suite de la Semaine Européenne du Luxembourg. Le pot du Codep 49 sera offert le jeudi 3 août.

- AG du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) : nouvelle règle pour fixer la location de la Maison des Sports : un forfait de 100 € + une part variable selon le nombre de licenciés, sur la base d'1 centime par licencié (soit un total d'environ 125€ pour le Codep FFCT).

➤ Réunion calendrier du 30 juin

Cette réunion s'est déroulée en présence de 34 clubs.

> Roland Guyet fait lecture du « règlement » pour l'établissement du calendrier, adressé à l'ensemble des clubs. N'ayant pas été adopté en assemblée générale, celui-ci est encore modifiable.

Une seule remarque est notée concernant le fait que le Comité directeur ne veut pas jouer le rôle d'arbitre en cas de litige entre clubs organisateurs : « *Il n'est pas choquant que le Codep fasse respecter les règles ; ce n'est pas lui donner un rôle de méchant. – C'est en fait le règlement qui tient lieu d'arbitrage et le Codep est le garant du respect de ces règles.* »

> Cas d'un club du Maine-et-Loire envisageant d'organiser une manifestation (randonnée ou brevet) dans un département autre. Il n'y a pas de règle fédérale à ce sujet ; le Codep 49 trouve plus justifié que la manifestation apparaisse au calendrier du département où celle-ci se déroulera puisque s'adressant en premier aux cyclos du secteur concerné.

> Annonce, pour l'année 2019, de deux événements importants maintenant sur les rails :

- à Angers, l'assemblée générale de la fédération, en décembre.

- à La Flèche, l'organisation de la 20^e semaine Jeunes

Pour ces deux manifestations, des bénévoles seront nécessaires.

> Le calendrier 2018 est ensuite établi.

Il est recommandé de proposer des petits parcours afin de pouvoir accueillir des enfants et des familles.

RAPPEL : pour que ces randonnées soient reconnues officiellement et apparaissent sur le calendrier fédéral (Où Irons-nous, version numérique) ... et puissent bénéficier de l'assurance de la fédération, il est impératif de les inscrire sur le site de la FFCT.

Cette obligation revient à chaque club (se rendre sur le site de la FFCT, cliquer ensuite sur ESPACE FEDERAL dans le bandeau supérieur puis marche habituelle pour accéder à votre club). Vous pouvez faire cette **saisie dès maintenant** -certains clubs l'ont déjà faite- et **jusqu'au 30 septembre**.

Ensuite, Codep et Ligue valideront votre randonnée avant qu'elle n'apparaisse au calendrier officiel.

➤ Réunion des féminines du 25 août

Dernières mises au point pour le séjour des féminines à St-Malo. 48 partantes.

➤ Divers

▶ Avis de décès... et de naissance

Adieu à l'ASC ST-BARTHELEMY CYCLO VTT, disparu le 30 juin 2017 à minuit.

Bienvenue à **ST BARTH CYCLO**, né le 1^{er} juillet 2017 à 0 h. Le bébé est déjà grand pour son âge.



▶ Challenges départementaux

Rappel : la période prise en compte pour l'attribution des points aux challenges clubs et individuels du département va du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017.

Vous êtes donc invités à **adresser vos feuilles de challenges pour le 5 octobre** à

Monique FOUCHARD 126, rue du Haut Pressoir 49000 ANGERS

Les feuilles pour les challenges 2017 (clubs et individuels) seront disponibles sur le site du Codep (maine-loire-ffct.org) à la fin du mois de septembre (onglet « Challenges »).

▶ Concours photo 2017

- **CODEP** : thème -> « Cabane ou loge de vigne »

Date limite d'envoi à Jean-Noël GODFRIN : le **29 septembre**

- **COREG** : thème -> « Cyclotourisme et châteaux » Détails sur le site de la Ligue en page « Concours Photo »*

Date limite d'envoi à Bernard MIGOT : le **15 octobre**

* **Nouveauté** : bien lire l'article 12 du règlement publié dans les pages suivantes.

- **FÉDÉ** : thème -> « Passerelles, ponts et viaducs »

Plus sujet libre : « Le cyclotourisme en action »

Date limite d'envoi le **1^{er} octobre** Détails sur le site fédéral, rubrique « NOS ACTIVITÉS » -> « Concours photo »

ATTENTION : le thème du concours photo 2018 pour le Coreg est « Le cyclotourisme en automne ».

Profitez des belles couleurs d'octobre et novembre !

▶ Sur votre agenda

-> **21 octobre : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Codep** à 8h30 à **Chemillé-Melay**

-> **25 novembre : RÉUNION SÉCURITÉ** à 9h à la Maison des Sports des **Ponts-de-Cé**

-> **26 novembre : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Coreg** à **Pouzauges**

-> **20 janvier 2018 : SOIRÉE DANSANTE du Codep** aux Greniers St-Jean à **Angers**

▶ Changement d'adresse

Nouvelle adresse courriel du président du club de Brissac : pionneau.bernard@orange.fr

► Semaine Jeunes à Châtellerault

Résultats : Pierre Brocas (Brissac) 15^e du critérium national Vtt chez les 17-18 ans
Anatole Thomas (Longué) 16^e (sur 42), également en Vtt mais chez les 15-16 ans.

► Semaine Fédérale de Mortagne-au-Perche

Environ 220 cyclos du Maine-et-Loire se sont rendus en Normandie du 30 juillet au 6 août pour participer à une S.F. qui avait retrouvé des couleurs –des décorations nombreuses- de l'ambiance –des spectateurs et des encouragements- et un accueil chaleureux des habitants.

Rendez-vous incontournable, le pot du Codep a rassemblé près de 120 personnes qui ont pu apprécier le poiré de Domfront.



Photos Jean-Noël Godfrin

CET ÉTÉ en ANJOU

Pointu

Didier est un homme à La Pointe. Il y habite et, devant sa maison, voit passer de très nombreux cyclotouristes. Normal, c'est l'itinéraire de la Loire à vélo. Non, il ne voit pas les 900 000 cyclos* qui chaque année, ainsi l'attestent les comptages officiels, empruntent cette fameuse véloroute. N'empêche, ils sont nombreux. Alors une idée lui est venue, à Didier. Lui amateur de voyages et d'ornithologie, qui s'intéresse aux oiseaux migrateurs, ça le démange de connaître les pays d'origine des cyclos en question. Pour les inviter à s'arrêter, il a dressé sur une place du village « deux chaises, une carte du monde, des épingles, du papier et un crayon » et aussi quelques photos du village.

Une « halte minute » suffit à marquer son passage. Un peu plus parfois car notre homme se tient à proximité et ses notions d'anglais et d'espagnol permettent souvent d'engager la conversation.

Il a commencé le 14 juillet, Didier. Un mois plus tard, il a déjà repéré plus de 50 nationalités : des cyclos d'Europe mais aussi des autres continents.

Pas sectaire, Didier accueille aussi les randonneurs de la région. Vous pouvez y aller, c'est place Ruzebouc. Vous y découvrirez des photos sur la vie du village. Et au pire, il y a un bistrot à côté...

**Et pour cause, en fait plus de 600 000 sur les 621 km de la partie située en région Centre – Val de Loire et un peu moins de 300 000 sur les 373 km aménagés en Pays de la Loire. Donc moins en Maine-et-Loire et encore moins à La Pointe... mais quelques milliers assurément.*

Des Ukrainiens à Angers

Ils n'ont fait que passer. Arrivés le 9 août, ils y ont dormi. Tout juste une journée à Angers avant de repartir pour Saint-Nazaire.

Qui sont-ils ? Rien moins que 27 cyclistes ukrainiens. Qu'est-ce qui les fait rouler ? La défense d'une bonne cause : le soutien à l'association Word Without Orphans qui « souhaite sensibiliser le public à la cause des enfants orphelins d'Ukraine ».

Cette année, les cyclistes ont parcouru 5 000 km depuis leur départ, le 15 juillet, de Bochum en Allemagne et en passant par la Suisse. Leur projet est plus ambitieux : « parcourir le monde à vélo ». Un projet développé en 2012. Ils ont commencé par la Russie, traversée d'est en ouest. Là, ils viennent de terminer leur passage en Europe. Suite logique, l'année prochaine, ils veulent se rendre en Amérique pour y parcourir les Etats-Unis. Les bonnes causes n'ont pas de frontières.



Les utilisateurs de vélo étaient invités à (se) manifester dans les grandes villes de France le samedi 17 juin. Motif ? Le nombre important de cyclistes tués sur les

routes de France : 159 en 2016. Professionnels, sportifs confirmés ou non, usagers réguliers ou occasionnels, plusieurs centaines se sont retrouvés place de la Bastille à Paris. Une façon de dénoncer les comportements incorrects et parfois dangereux de certains automobilistes. Allongés près de leurs vélos, ils ont observé une minute de silence symbolique. Pareil rassemblement était attendu à Angers : ils se sont retrouvés à 5 devant la Préfecture...

CYCLO RÉTRO

L'intolérance ne date pas d'aujourd'hui ...

Un petit tour chez les « Bluffeurs »

Chaque année, à pareille époque, la « grrrande saison cycliste » arrive à son apogée avec, pour point culminant, le Tour de France. Tout ce que la France possède de journalistes sportifs est mis à contribution, on révisé son bagage « d'adjectifs » que l'on emploie d'ailleurs un peu au petit bonheur.

Dans notre monde cyclotouriste, on rit doucement de ces « fantastiques », « admirable », « grandiose », etc... jetés sur le papier à la suite de noms serinés chaque jour aux oreilles du public par la presse et la T.S.F.

Oui, nous rions doucement, nous qui connaissons la valeur des mots, mais aussi et surtout parce que nous connaissons la « Route », ses joies, ses plaisirs qu'Elle nous procure à foison, ses peines aussi, ses trahisures, que nous acceptons sans cris, sans pleurs, photographiés en gros plans.

C'est que nous ne sommes pas de ce monde donné en pâture à une foule d'hystériques partiaux et chauvins, gourmande de littérature sportive, jamais renouvelée, où domine le « bluff » et la plus abracadabrante fantaisie. Nous ne sommes pas des « géants » !

De ces « géants », idoles du public qui, à l'arrivée d'une étape disent au journaliste qui les questionne : « J'ai « fait » un Tourmalet facile ! » et qui s'effondrent devant la photo prise par un commissaire, démontrant la raison de cette « facilité » dans une telle grimpe, et en roue libre encore ! Ah ! ces « géants » ! qui, une main au guidon et l'autre sérieusement agrippée à une auto, montent « facile » le Tourmalet. Non, décidément, nous n'avons rien du « géant » !

De ces « géants » qui, voici deux ans, imploraient notre bon ami « Jackot » dans un certain col de Braus (voir liste d'adjectifs : coriace, terrible, meurtrier, etc.). Imploraient, c'est bien le mot, en lui criant : « Pousse ! pousse petit ! pousse ! » Jackot, lui, poussait, mais sur ses manivelles, ce qui n'était pas précisément ce que demandait le « géant » !

Il est bien entendu que le pauvre type qui, pour prouver quelque chose d'utile, a couvert 100 000 kilomètres dans son année, sans battage, et sans « reporters cotés » à ses trousses, n'est qu'un triste imbécile qui n'a même pas eu l'idée de se faire patronner par un journal, fût-il jaune. N'est-ce pas, Nicholson *?

Le Cyclo de Service

Le « dopage » non plus ...



Articles et documents tirés de la revue « Le Vélotouriste » n°27 d'Août 1938

Nonobstant l'aversion marquée de certains cyclos de l'époque pour les « géants » du tour de France, nos grands-parents pouvaient se permettre de prendre le melon et garder la tête haute...



* Pour en savoir plus sur ce Nicholson, je vous invite à consulter sans plus tarder l'article « *Des 1000 et des 100 et des...* » quelques pages plus loin.

Mais vous avez aussi le droit de continuer à lire le Flash dans le bon ordre car nous allons continuer à nous intéresser à nos aînés angevins qui savaient également s'amuser. N'oublions pas qu'avant la seconde guerre mondiale, nombre de cyclotouristes étaient adeptes du cyclo-camping et certains étaient également de fervents cyclos pêcheurs.

En tout cas, je ne résiste pas au plaisir de vous retranscrire ici le compte-rendu plein d'humour de leur journée champêtre du 10 juillet 1938, tel qu'il figure dans ce même numéro du *Vélotouriste*.



Fête champêtre du 10 Juillet

Un programme qui se défendait, une organisation hors pair, enfin un beau succès dans tous les domaines, voilà ce dont doit être vigoureusement félicitée notre Commission des Fêtes, dont c'étaient les premiers pas.

Avec bonhomie et autorité, notre bon La Bouzine, qui préside cette commission, s'est dépensé du matin au soir pour que tout se déroule de façon agréable, bien aidé, il faut le dire, par les amis Barteau, Antoine et Bry.

De mauvaises langues racontent que, tellement empreint de sa fonction, La Bouzine donnait encore fort dans la nuit, accompagné de « Supette », des départs de 100 mètres ou de courses en sacs du côté d'Avrillé. Renseignements pris, il n'est question que d'un match-défi sur la route et que « Supette » gagna, sous la lune, de façon magistrale et malheureusement sans témoin.

Mais revenons à nos moutons (bien à leur place dans cette fête champêtre). Dès neuf heures, tous les cyclos pêcheurs sont sur place, vérifiant leurs « armes ». Neuf heures quarante-cinq, le concours de pêche est commencé. Le résultat en fut longtemps indécis ; à quelques minutes de la fin André Renou était en tête avec Marcel Lefeuvre avec le même nombre de prises. Une minute avant l'heure fatidique, André sortit une nouvelle ablette qui lui donnait la première place et le premier prix, qui consistait en un superbe moulinet « Reflex » offert par notre vieux sociétaire le « père Froger ».

On n'a pas été sans remarquer également la belle prise du brave « Supette » qui, avec son matériel spécial, captura un énorme congre. Le fait est assez rare en Mayenne, mais ce qui est encore plus rare, c'est de prendre un tel « bestiau » à l'asticot. Notre camarade ne tire d'ailleurs aucune vanité de sa capture ; spécialisé dans la prise de pièces rares et pourvu d'un matériel perfectionné, il avait demandé lui-même de ne pas être classé au concours de pêche, étant sûr d'avance de son succès.

Il est midi. Les « campus » entrent en action, les cuisinières s'affairent, les derniers cars Siroux déversent sur Juigné-Béné des flots d'amis et de parents de nos sociétaires.

Si ce n'était les cris, les lazzis et les rires joyeux, on n'entendrait qu'un formidable bruit de mâchoires scandé de coups de fourchettes. C'est le pique-nique !

Emporté par ma faim et l'estomac délicieusement chatouillé par les effluves parfumées qui sortent des popotes, j'en ai oublié de vous dire quelques mots sur le concours de pêche pour dames.

Nos camarades ne m'en voudront pas, je le pense, si je rachète cet oubli par un compliment sur leur cuisine.

C'est Nénette Renou qui, ne voulant pas être en reste avec son mari, décrocha la palme du côté dames. Le sympathique tandem s'avère pour cette année le plus fort dans l'art cher aux Angevins.

Ajoutons également que c'est une nouvelle sociétaire, Mme Jamois, qui obtint le prix attribué au plus gros poisson et ceci dans les deux catégories hommes et dames (j'ai déjà dit que le congre de Supette ne comptait pas).

A quatorze heures, La Bouzine annonce la formation des équipes pour la course à « la bigotte »*. Cette innovation eut un véritable succès de fou rire tant auprès des concurrents qu'auprès des spectateurs. Certains de nos camarades étaient fort « chargés ». Le résultat de cette course, d'ailleurs, donne bien l'avantage aux équipes légères. 1^{er} Rouzic-Saille...

Du côté dames et pour la même course, le résultat est le suivant : 1^{er} Mmes Dionneau-Nau...

Ensuite c'est le 100 mètres plat. Après les séries et autres quarts de finale dont je vous fais grâce, ce sont les grandes finales hommes et dames. Hommes : 1^{er} Bellanger... Dames : 1^{re} Mlle Gillet ...

Mais des silhouettes inhabiles et gauches se profilent sur la ligne de départ : c'est la course en sac pour dames. Après quelques chutes des favorites, le résultat est le suivant : 1^{re} Suzanne Moignot...

Chacun attendait la grande course de vitesse des tandems. Oh ! rassurez-vous, il ne s'agit que d'une course à trois pattes par équipe habituelle de tandem. Après une lutte acharnée, la victoire revient au tandem Dionneau devant le tandem Saille-Gillet.

Sifflet aux lèvres, notre président appelle les joueurs de football pour le grand match Célibataires – Mariés. Match-défi, les célibataires étant des petits prétentieux qui voulaient tout manger, avaient défié les mariés qui tiraient de cette dernière qualité le droit de n'être jamais battus. Prétention des deux côtés, n'est-ce pas, et qui devait être sanctionnée par un match tout ce qu'il y a de plus officiel avec sifflet officiel et arbitre itou.

A propos de l'arbitre et d'une certaine réclamation formulée par les célibataires, tendant à faire croire que l'arbitre avait été acheté par les mariés, je ne pense pas, pour ma part, que le vermouth-cass offert au dit arbitre, aux dernières heures de la matinée, par le capitaine de l'équipe incriminée, ait pu influencer sur ses décisions en cours de match.

Chez les « céli », une ligne d'avants pleine de fougue et combinant bien et qui inaugura une nouvelle formule, celle du W renversé comme en Angleterre, sous le diminutif de W-C, et qui tend à se propager en France. Supériorité manifeste de La Bouzine dans le jeu de tête et de Supette dans le jeu de jambes. Ce dernier, qui aurait pu fournir une carrière de vedette en football, préfère le bilboquet, la « bézette »** ou la pêche au congre. C'est affaire de goût !

Chez les mariés, plus de calme, mais plus de science, plus de métier. Un jeu qui tient à la fois de la méthode hongroise et de celle, si remarquée à la dernière Coupe du Monde, des indigènes des îles Pilou-Pilou. Follement ovationnés par leurs épouses, les mariés battirent les « céli » par deux buts à un.

A dix-sept heures, on affiche le règlement de la course au trésor. Les concurrents devaient se présenter avant dix-neuf heures avec les objets suivants :

- un chapeau avec ruban jaune - un tablier de jardinier - une paire de pantoufles dépareillées - trois doryphores - un bouchon - un clou - une bougie à trous - un bougeoir - une casserole rouge - un seau hygiénique - une écumoire - une pelle à feu - un calendrier des postes de l'année 1935.

C'est l'ami Tanguy qui arrive en tête. Sur cet ensemble hétéroclite, il ne lui manque que le calendrier de 1935.

Vient ensuite Jean Lemarchand qui, lui, possède bien le calendrier, mais nous apporte une bougie sans trous et une pelle à charbon en place de la pelle à feu demandée. Les deux compères verront leur victoire sanctionnée par deux bons repas bien arrosés, chez Maître Roger, au Bec Fin, rue Saint-Laud.

Ce sont ensuite quelques épreuves pour enfants qui vinrent clôturer cette belle journée.

Félicitons encore une fois les artisans de cette jolie fête et disons-leur maintenant : « Au banquet ! »

Le cyclo de service

* Je n'ai rien trouvé sur la course « à la bigotte ». Peut-être s'agit-il de courir en portant une personne sur son dos ? Si quelqu'un a des explications...

** Jeu de dés et d'anneaux volontiers pratiqué dans les bistrots



RANDONNÉE DÉPARTEMENTALE DES FÉMININES

C'était le 18 juin la 8^e édition de cette sympathique manifestation départementale annuelle. Organisée par le club de Mazé, elle avait pour point de départ Fontaine-Milon (les deux communes –voir Lettre ouverte du Flash de mars 2017 – n'en font maintenant plus qu'une).

1940 était loin et, malgré la date, les féminines du département n'ont pas forcément répondu à la pelle. Malgré tout, 52 est un nombre honorable même si, le rappelait Anne-Marie François, responsable de la commission Féminines du Codep, « *nous sommes plus de 500 licenciées dans le département.* »

Il est sympathique de noter la présence de cyclotes éloignées qui n'ont pas hésité à faire le déplacement - peut-être ont-elles hésité, en tout cas elles étaient là. Ainsi en est-il venu de Cholet, Vezins, Jallais, Candé, Segré.

Ceci n'enlève rien au mérite des plus proches. On relève 3 cyclotes de Longué, 4 d'Avrillé, 5 du CC Angevin et des RC Anjou, 6 de Saumur et de Brain-Andard.

La palme aux Beaufortaises, voisines il est vrai, avec 8 inscrites. Autres clubs présents : Baugé, St-Sylvain, Brézé, Les Rosiers et les 2 clubs de Trélazé.



Les cyclotes de Brain-Andard espéraient bien emporter le trophée



Le nouveau trophée a donc été remporté par les Beaufortaises.

Il a fallu 7 ans pour que le précédent soit acquis définitivement, c'est-à-dire gagné 3 années consécutives par le même club, le Cholet VS en l'occurrence. En sera-t-il de même cette fois ? Les années prochaines nous le diront.

Car le rendez-vous plaît. L'ambiance fut chaude en ce qui concerne la météo mais les retrouvailles également chaleureuses. Pour preuve, près de 40 des féminines présentes ont pris le repas, occasion de prolonger les rencontres matinales.

Et certaines ont même émis l'idée d'agapes spéciales cyclotes. Appétit de vélo, appétit de rencontres, le cyclotourisme au féminin se porte plutôt bien.

En 2018, rendez-vous aux ROSIERS

Règlement 2017

Art. 1 : Le COREG organise chaque année un concours photo ouvert à tous les membres de la FFCT affiliés à un club des Pays de la Loire et aux membres individuels de cette région. Ce COREG organise aussi un concours photo entre tous ces clubs ligériens affiliés à la FFCT.

Art. 2 : La participation à ces concours est gratuite.

Art. 3 : Les sujets sont proposés par la commission photo du COREG et validés par son Comité Directeur.

Art. 4 : Chaque cyclotouriste ligérien concurrent doit présenter une série de 3 photos personnelles. Il peut présenter une autre série, au maximum 2 en tout, s'il juge qu'elle a un intérêt. En 2017, le sujet est « Cyclotourisme et châteaux ». Les trois châteaux photographiés dans une même série doivent être différents.

Art. 5 : Les photos à présenter seront numériques. Une définition modérée des photos (maximum 2 Mo) est souhaitable pour alléger le temps des transferts et est amplement suffisante dans le cadre de ce concours.

Art. 6 : Chaque participant doit transmettre (par internet de préférence) au responsable de la commission photo le bulletin d'inscription figurant en annexe, correctement rempli, en même temps que ses photos. Sur ce document un numéro confidentiel de 5 chiffres est à choisir. En cas de choix identiques par deux concurrents, il sera ajouté 1 au numéro du 2^d l'ayant envoyé et celui-ci en sera informé. En version informatique, le bulletin d'inscription est à renommer, si possible, à l'aide de son nom suivi de son prénom pour faciliter le travail de classement du gestionnaire du concours.

Art. 7 : Chaque concurrent doit identifier ses photos à l'aide de son numéro suivi d'un espace puis d'une lettre (A pour la 1^{re} série, B pour la 2^{de}) et d'un chiffre (de 1 à 3). Ainsi, pour un candidat ayant choisi le numéro d'anonymat 72085, les photos de la 1^{re} série sont identifiées par 72085 A1, 72085 A2 et 72085 A3 et, de même, les photos de l'éventuelle série B sont identifiées par 72085 B1, 72085 B2 et 72085 B3. Ce nom informatique peut éventuellement être complété par un titre précisant par exemple le nom du château ou le lieu. Ainsi une photo peut être nommée « 72085 A1 château du Plessis-Bourré » ou « 72085 B2 à Fontaine-Milon ».

Art. 8 : Les envois doivent parvenir au responsable de la commission photo régionale au plus tard le **15 octobre 2017**

Par internet :
bernardmigot@live.fr

Par courrier : Bernard Migot
8, rue du Coteau
St-Germain-du-Val
72200 La Flèche

Art. 9 : La commission photo choisit le jury chargé de noter les photos, elle définit également le barème. Chaque membre du jury ne juge ni ses propres photos ni celles des adhérents de son club. Les concurrents présentant plus d'une série de photos sont classés à l'aide de leur meilleure série. Toutefois, en cas de trop nombreuses photos à évaluer, le jury peut exclure du concours l'ensemble des séries B.

Art. 10 : Concours des clubs : les clubs sont classés à l'aide du total des notes des meilleures séries de ses adhérents (une série par membre), en prenant au maximum trois de ses licenciés n'habitant pas à la même adresse.

Art. 11 : Par sa participation, chaque photographe confère au COREG l'autorisation gracieuse de diffuser ses photographies, conditionnée par la citation de l'auteur, et reconnaît d'autre part s'être assuré, s'il y a lieu, de l'autorisation des personnes photographiées ou des propriétaires des biens photographiés. L'organisateur ne saurait encourir une quelconque responsabilité en cas de revendication formulée par une tierce personne.

Art. 12 : Les dix premiers du concours individuel, en excluant les participants hors concours, et le club vainqueur du concours des clubs seront récompensés lors de l'AG du COREG. Les concurrents hors concours sont ceux ayant eu une récompense au concours individuel de l'an dernier et ceux déclarant qu'ils renoncent à ces récompenses, ne participant que pour le plaisir de la photo.

Art. 13 : La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement. Il a été adopté par le Comité Directeur du COREG le 3 février 2017.

Annexe : commentaires sur ce règlement

article 4 : Un cyclotouriste (au moins) est nécessaire sur la photo. Toute personne se déplaçant à vélo dans un cadre touristique, en excluant les cyclistes vêtus de maillots publicitaires, sera considérée comme étant un cyclotouriste. Cette personne peut être à côté de son vélo, arrêtée.

Si cette personne est en tenue de cyclotouriste évidente (cuissard et maillot de club), un vélo n'est pas nécessaire sur la photo.

N'importe quel château peut convenir, il n'est pas nécessaire de se restreindre aux châteaux de la région. Par contre, il ne doit pas y avoir de confusion entre château et grande maison.

Ce cyclotouriste (minimum) et ce château doivent être perçus nettement sur la photo pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur le sujet photographié. Ainsi, un château dans le lointain ou un cyclotouriste peu visible ne seront pas considérés comme étant totalement dans le sujet.

article 5 : les photos lourdes (celles prises avec un grand nombre de pixels) engendrent des temps de transferts et de traitements longs. De plus cette haute définition ne joue pas sur la qualité des photos dans le cadre de ce concours. Une définition de photo supérieure à celle du système de visualisation n'apporte aucune amélioration dans ce contexte. Il est donc conseillé de régler son appareil (ce n'est pas obligatoire) pour avoir des photos de définition modérée. On peut aussi réduire cette taille avec un logiciel courant comme la Galerie de photos de Windows Live.

A titre indicatif, je rappelle la taille des deux photos les mieux notées au concours 2016 : 1,11 Mo, 1,12 Mo (Mo signifie « méga octets », 1 Mo vaut donc 1 million d'octets).

Inversement, il ne faut pas tomber dans l'allègement excessif qui nuit à la qualité ressentie de la photo. Un minimum à conseiller paraît être 0,5 Mo.

article 6 : si deux concurrents choisissent par exemple le n° d'anonymat 72085 alors le n° 72086 sera proposé au second.

Le changement des noms des bulletins d'inscription devrait alléger la tâche du gestionnaire du concours. D'autre part, il convient de noter ou de se souvenir de son numéro d'anonymat pour identifier ses photos dans la synthèse des notes qui sera envoyée, pour information, aux participants après l'AG 2017 du COREG.

article 9 : chaque membre du jury donne, pour une photo à noter 3 notes, sa note finale étant la moyenne de ces 3 notes. La première concerne le respect du sujet, la seconde concerne le cadrage (la mise en valeur du sujet, le premier plan, l'arrière-plan sont évalués globalement), la troisième évalue l'esthétique de la photo. Tout ceci est bien sûr assez subjectif et d'un membre du jury à un autre les notes peuvent être très différentes.

article 10 : la restriction « n'habitant pas à la même adresse » permet d'éviter l'assimilation d'une famille à un club.

CONCOURS PHOTO - COMITÉ MAINE-ET-LOIRE

Thème : « *Cabane ou loge de vigne* »

Support : **Papier Couleur argentique** : format 11x15 sans marge

ou **Fichier numérique** à adresser sous format **.jpeg**

Règlement : Cf. règlement Ligue pour les procédures ainsi que l'article 5 de l'annexe pour le « poids » des photos
Toutefois : envoi de 1 à 3 photos maximum, le classement se faisant sur la meilleure.

Challenge départemental : l'attribution du challenge départemental destiné à récompenser un club se fera sur 2 concurrents du même club si au moins 3 clubs participent.

Dates : envoi au correspondant départemental **pour le 29 septembre 2017**

*Merci de joindre une enveloppe timbrée
pour le retour des photos.*

Correspondant départemental 49 :

Jean-Noël GODFRIN

20, rue du Clos de l'Hôpital
49260 SAINT-CYR-EN-BOURG

Tél · 02 41 51 67 38

LICENCES 2018

Vous êtes vélo plutôt "balade" ou bien résolument "rando" ou même "sport" ?

A partir de l'an prochain, à chaque pratique sa formule de licence. Et selon celle-ci le besoin ou non, annuel ou pas, d'un certificat médical de non contre-indication.

Toutes les explications dans les documents suivants mis à disposition par la fédération.

	VÉLO BALADE	VÉLO RANDO	VÉLO SPORT
POUR QUI ?	Pour tous, sauf les jeunes en EC	Pour tous	Pour tous, sauf les mineurs
QUELLE PRATIQUE	Pratique douce et familiale	Pratique régulière	Pratique sportive & cyclosportive
NIVEAUX DE DIFFICULTÉ	Vert / Bleu	Vert / Bleu / Rouge / Noir	Vert / Bleu / Rouge / Noir & Cyclosportives
CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE INDICATION (*)	Non	Obligatoire	Obligatoire
Fréquence	—	Tous les 5 ans	Tous les ans
Date du CMNCI	—	Moins de 12 mois à la date de la saisie de la licence	Moins de 12 mois à la date de la saisie de la licence
Libellé du CMNCI	—	Cyclotourisme - sport - activité physique et sportive	Cyclisme ou triathlon en compétition
Qui doit conserver le CMNCI	—	Le club - possibilité de le scanner sur le logiciel / Le siège pour les MI	Le club - possibilité de le scanner sur le logiciel / Le siège pour les MI
Si le licencié fournit un nouveau CMNCI dans la période des 5 ans	—	Le décompte repart pour 5 ans	—
AUTO-QUESTIONNAIRE (*)	—	Oui Durant les 4 années intermédiaires	Non Le CMNCI doit être fourni tous les ans
Formalité administrative	—	Pour l'adhérent en club : Il devra cocher une case dans la « Notice d'information » de l'assurance attestant qu'il a répondu NON à toutes les questions. Si réponse OUI à une ou plusieurs questions, obligation de fournir un nouveau CMNCI. Pour l'adhérent en MI s'inscrivant par Internet, il devra cocher la case attestant qu'il a répondu NON à toutes les questions. Sinon, il devra fournir un nouveau CMNCI.	—
Responsabilité de l'adhérent	—	L'adhérent assume seul les réponses au questionnaire de santé, protégé par le secret médical	—
Qui doit conserver l'auto-questionnaire	—	Le licencié. Le club ne doit pas conserver les réponses au questionnaire médical	—
ASSURANCE	Au choix Mini, Petit ou Grand Braquet	Au choix Mini, Petit ou Grand Braquet	Au choix Mini, Petit ou Grand Braquet
Couverture pratique cyclosportive	Non	Non	Oui (Sauf en responsabilité civile)
Capitiaux en cas de décès AVC / AVC	Non	Oui Capitiaux différents en fonction de la présence ou non d'un test à l'effort de moins de 2 ans	Oui Capitiaux différents en fonction de la présence ou non d'un test à l'effort de moins de 2 ans

TARIF DE LA LICENCE	Tarif « licence et assurance » identique pour les 3 formules		
Est-il possible de changer le type de licence en cours d'année ?	Oui sans surcoût	Oui – sans surcoût Avec fourniture d'un CMNCI conforme si l'adhérent était en formule « Vélo Balade »	Oui – sans surcoût Avec fourniture d'un CMNCI conforme si l'adhérent était en formule « Vélo Balade » ou « Vélo Rando »

(*) Les certificats dont la date est antérieure au 01/01/2016 ne seront plus valables conformément au respect de la loi sur l'obligation du CMNCI.
Exemple :

- J'ai une licence 2017 et le certificat médical renseigné informatiquement date du 15/01/2016 :
 - Si je souscris une formule Vélo Balade pour 2018, je n'ai rien à fournir de plus.
 - Si je souscris une formule Vélo Rando pour 2018, je dois juste attester que mes réponses à l'auto-questionnaire sont toutes négatives et ce chaque année jusqu'en 2021. Un nouveau CMNCI devra être fourni en 2022 ou les années intermédiaires si l'une des réponses à l'auto-questionnaire annuel est positive.
 - Si je souscris une formule Vélo Sport pour 2018, je dois fournir un nouveau CMNCI à la pratique du cyclisme en compétition.
- J'ai une licence 2017 et le certificat médical renseigné informatiquement date du 15/01/2015 :
 - Si je souscris une formule Vélo Balade pour 2018, je n'ai rien à fournir mais le champ « Certificat médical » sera remis à 0.
 - Si je souscris une formule Vélo Rando ou Vélo Sport pour 2018, je dois fournir un CMNCI

Pour compléter cette information, nous publions ci-dessous l'attestation et l'auto-questionnaire (la logique voudrait l'ordre inverse ... mais la mise en pages a ses exigences propres !)

**Attestation
pour les pratiquants majeurs**

Je, soussigné(e), Mme / M

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir

Répondu NON à toutes les questions ; je fournis cette attestation à mon club lors de mon renouvellement de licence.

Répondu OUI à une ou plusieurs question(s) ; je fournis un le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive lors de mon renouvellement de licence.

MODÈLE D'ATTESTATION 8



**Attestation
pour les pratiquants mineurs**

Je, soussigné(e), Mme / M

en ma qualité de représentant légal de

atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé et qu'il/elle a

Répondu NON à toutes les questions ; je fournis cette attestation à mon club lors de son renouvellement de licence.

Répondu OUI à une ou plusieurs question(s) ; je fournis un le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive lors de son renouvellement de licence.

DATE et SIGNATURE du représentant légal



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*		OUI	NON
Durant les 12 derniers mois			
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
A ce jour			
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>			

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Des 1 000 et des 100 et des ...

L'article sur les « bluffeurs » du tour de France se termine par une allusion à Nicholson, un « pauvre type qui a couvert 100 000 km dans son année » ? De qui, de quoi s'agissait-il ?

Ossie Nicholson était un cyclo australien qui avait passé l'année précédente à faire du vélo, parcourant donc, en 1937, 100 837 km. Et bien lui a pris de dépasser la barre des 100 000 puisque, toujours en 1937, un Français, René Menziès avait « plafonné » à 99 073 km.

Ossie Nicholson n'en était pas à son coup d'essai : en 1933 déjà, il avait porté le record de distance sur une année à 70 756 km.

Trois ans plus tard, le Britannique Walter-William Greaves reprenait le flambeau avec 73 037 km.

Il faut croire que le goût des défis -et on ne parle pas ici des records de distance sur piste dès la fin du XIX^e siècle- a grandi avec le vélo. Dès 1911 en effet, Maurice Plane, un Français, avait parcouru 55 790 km en 365 jours. Ce n'est que 21 ans plus tard que l'Anglais Arthur Humbles dépassera cette distance en atteignant 57 948 km.

Et le record d'Ossie Nicholson ?

Il tiendra seulement 2 ans. Deux Anglais vont faire mieux en 1939. A commencer par Bernard Bennett qui fera 104 812 km ; lui-même s'était « contenté » de 73 710 km en 1937. Puis, toujours en 1939 (il ne s'agit pas forcément de pédaler du 1^{er} janvier au 31 décembre mais durant une période de 365 jours), son compatriote Tommy Godwin va porter la marque à 120 805 km !

Une distance phénoménale -c'est en moyenne 331 km journaliers- qui restera longtemps dans les annales.

(Tommie Godwin continuera même à pédaler dans le but d'atteindre les 100 000 miles - 160 934 km - ; ce sera chose faite en 500 jours. Eh oui, il fallait faire mieux que René Menziès qui, 2 ans plus tôt, avait atteint cette marque en 532 jours. Ah, la rivalité franco-anglaise !)

Y aura-t-il dans les années suivantes des tentatives ? En tout cas, ce record tiendra 3/4 de siècle !

Jusqu'à ce que s'élançe Kurt Searvogel, le 10 janvier 2015, un Américain originaire de l'Arkansas.

Pourquoi ce défi ? Spécialiste des très longues distances à vélo, il le justifie ainsi :

« La première fois que j'ai entendu parler du défi, je me suis demandé pourquoi je serais prêt à sacrifier un an de ma vie à ne rien faire sauf pédaler, écrit Kurt Searvogel sur son site. Puis j'ai réalisé que la plupart de mes amis étaient aussi amateurs de vélo et que j'ai rencontré plus de gens en pratiquant ce sport que d'aucune autre manière. Donc, au lieu de sacrifier un an de ma vie à pédaler, je dédie un an de ma vie à rencontrer de nouvelles personnes, à découvrir de nouveaux endroits. » art. du Monde du 19 janvier 2016)

Le 9 janvier 2016, Kurt Searvogel boucle son année de vélo au terme de 122 561 km.

Pour être validé, ce record a été contrôlé par l'UMCA (Ultra Marathon Cycling Association), à laquelle le coureur doit transmettre les données de ses trajets. Seul impératif véritable : il doit aussi rouler seul, ni en équipe, ni en peloton. Il roule sur un vélo de son choix. Ainsi a-t-il utilisé, selon le relief, un vélo de triathlète et un vélo couché.

Tommy Godwyn ne disposait, 76 ans plus tôt que d'un lourd vélo avec quatre vitesses. Et pas de GPS pour contrôler ses distances : les vérifications étaient faites par des « personnes jugées dignes de confiance », ainsi des policiers, puis envoyées par la poste au magazine *Cycling* qui avait lancé ce challenge.



Les dames également ont dû s'y intéresser puisqu'à la même époque, en 1938, Billie Dowey, une Britannique, accomplissait plus de 47 600 km dans son année. Distance parcourue sans soutien, on nous dit même qu'elle n'a pas transporté d'eau, disposant juste d'un sac de selle avec des vêtements et des outils. Malgré plusieurs tentatives par la suite pour améliorer la marque, celle-ci tiendra elle aussi plus de 75 ans.

Date	Route	Mileage
1 January 1938	London (Westminster), Mill Hill, Aylesbury, Mill Hill	71.6
2 January 1938	Watford, Rickmansworth, Denham, High Wycombe, Princes Risborough, Wendover, Amersham, Chalfont St Giles, Rickmansworth, Watford, Mill Hill	80.3
3 January 1938	Welwyn, Hitchin, Baldock, Royston, Ware, Hatfield, Mill Hill	77.2
4 January 1938	Woodford, Bishop's Stortford, Stansted, Woodford, Mill Hill	75.2
5 January 1938	St Albans, Hockliffe, Leighton Buzzard, Hemel Hempstead, St Albans, Hatfield, Barnet, Mill Hill	72.0
6 January 1938	Stanborough, Hatfield, Potters Bar, Barnet, Mill Hill	35.4
7 January 1938	Stevenage, Hatfield, Barnet, Mill Hill	47.3
	Total	459

C'est en 2016 que l'Anglaise Kajsja Tylen porte le record à 52 025 km. L'épouse de Kurt Searvogel se disait aussi tentée par le défi...

Bien chers tous,

Cette appellation à la fois générale et vague, et d'ailleurs généralement vague, a une visée globalisante. Ce n'est pas le flic, que je n'ai jamais été, qui vous écrit, c'est le cyclotouriste. Mes indics, c'est en quelque sorte vous tous -merci de mettre la main devant votre bouche pour éviter la propagation des microbes et autres virus- qui m'aidez à ne pas me perdre sur les routes alors que je me balade à vélo, surtout sur les plus petites qui, précisément, ne comportent aucune indication panneautée, autrement dit où les indications ne sont pas notées.

Ces voies secondaires sont paradoxalement les premières à être recherchées par les cyclos. Elles se regroupent parfois sous le terme de CV, mais des CV bien mal remplis avec trop peu de renseignements pour qu'on puisse bien les identifier. Il arrive que ces chemins vicinaux cèdent la place à des voies communales, des VC, pratiques pour les besoins naturels, mais pas plus repérables. Dommage car en pleine campagne toutes les voies comptent. Y compris les sans issue : on l'eût su avant de s'y engager que c'eût été préférable. Et bien pire est-ce -comme dirait Henri, un des Bleus du mondial 98- lorsqu'on se trouve en zone montagneuse. Il y a des montées qui ne conduisent nulle part, qui ne débouchent sur nul col, nul point de vue et qui ont l'heur, ou plutôt le malheur, de me fâcher gravement les cuisses.



Parlons-en de la montagne. Là certaines voies, étroites à souhait, se parent du nom pompeux de RF. Appellation faussement républicaine sous laquelle se cachent pour le citoyen pédaleur des trouées forestières qui furent des routes mais sont devenues, au fil du temps, des itinéraires peu fréquentables pour des vélos pas tout terrain : sur un chemin forestier, faut rester vigilant.

A l'heure où l'on parle beaucoup des réseaux et aussi sur eux, ceux de la circulation n'ont pas attendu internet pour développer leur complexité. Voilà pourquoi, mes chers indics, je suis en certaines circonstances bien aise de recourir à vos services, évitant ainsi de perdre, sinon mon âme, mon calme, mes forces et mon temps, comme aurait dit Simone Signoret.

Ma reconnaissance tout d'abord à Monsieur IGN. Aucun lien avec un voyant même s'il dispose d'un jeu de cartes impressionnant, de toutes les tailles, à petite échelle, à grande échelle, sans atteindre toutefois celle des pompiers. C'est un monsieur au top. Bien sûr plus l'échelle est grande, c'est-à-dire proche de la réalité, plus on voit les détails, mieux on détaille les voies. En l'absence de toute pancarte, un coup d'œil sur la carte où figurent tous les chemins et vous savez que vous devez bifurquer à droite dans moins de 200 m -ou à gauche si vous venez dans le sens opposé- ; un autre coup d'œil à la distance affichée sur votre compteur et vous êtes dans les clous, encore qu'il vaille mieux les éviter. En contrepartie de cette grande échelle, la surface réelle couverte par la carte est réduite, ce qui peut nécessiter le recours à plusieurs cartes.

Mais si vous êtes gentil avec M. IGN -je parle bien de IGN tout court, pas de IGN de vie ou IGN buccodentaire- il peut, moyennant menue monnaie, éditer une carte rien que pour vous. Vous en choisissez le centre pour que vos itinéraires ne débordent pas sur une ou deux autres cartes, vous en choisissez la dimension selon la zone que vous voulez couvrir et hop, le tour, de carte, est joué. Si vous n'avez pas de presbytère cure des sentiers pédestres, une telle carte à la carte, de 1 cm pour 1 km et de 93 cm sur 91,5, vous donne de quoi rayonner (oui le sourire est autorisé) à vélo pour de nombreuses balades.

Il y a aussi Monsieur GPS, enfant naturel, encore que très technologique, de l'union de la carte papier et du compteur kilométrique sous le parrainage bienveillant d'internet. S'il n'y a pas besoin d'aller vite pour savoir tracer la route, il convient cependant d'être un tant soit peu branché, ou connecté si l'on préfère. En l'absence d'un bon réseau en effet, vous ne pourrez pas charger vos données et vous trouverez bien esseulé. Si vous ne vous sentez pas la fibre numérique, vous pourrez vous servir de la fonction altimétrique de votre compteur. Couplée à l'altitude notée sur la carte de M. IGN, elle peut parfois offrir un précieux repère à nous comme à nos heureux pairs.



Comment enfin vous oublierai-je, mes chers indicateurs en chair. Et toujours en hausse tant nos si variées régions de France se parent de leurs plus beaux atours et atouts pour attirer le visiteur. Tourisme or not tourisme, la question ne se pose pas ; le voici promu indispensable pour l'équilibre économique des territoires. Secteur d'avenir pour lequel nos édiles entretiennent une idylle durable comme le développement du même nom. Ajoutez-y l'engouement -et sur ce sujet, point l'Anjou ment- pour les sports nature et le sport santé. Alors fleurissent, quoi de plus naturel, les itinéraires de découverte, routes, chemins, sentiers, à l'adresse des randonneurs de tout genre, pédestres comme équestres ou cyclotouristes, de tout poil et de tout sexe (finalement, ça ne fait guère que deux).



Pour éviter à ce joli monde de se perdre, d'errer, de s'inquiéter, de baliser, nombre de bénévoles se démènent pour baliser leurs itinéraires. Ils sont des accros de leur sport qui ont envie de partager leur passion : des membres d'associations comme le club alpin français, le club vosgien ou de diverses fédérations de randonnées. Ils apportent leur concours et leur savoir-faire d'hommes et femmes de terrain aux collectivités locales. Elus et pratiquants marchent ou pédalent ou trottent de conserve pour ouvrir sentiers de randonnées et autres voies vertes. Et pour que tout un chacun s'y retrouve facilement, ils mettent en place une signalétique appropriée, forme de signal éthique respectueux de l'environnement. Quel plaisir pour un cyclo de passage de trouver en plein bourg une pancarte indiquant le départ vers un col et plus haut, en pleine nature, la confirmation panneautée de la direction lors d'une bifurcation. Oui, je vous sais gré, mes indics chers, de savoir faire flèche de tout bois et d'être à la pointe, surtout quand vous évitez d'en utiliser pour la fixer sur un arbre.

Je m'adresse enfin à vous, indicateurs occasionnels, hommes et femmes du pays, que j'aime bien interroger pour me rassurer sur le choix de route que j'ai fait. Surtout lorsqu'elle est petite, pentue et que je m'emploie -payé pas bien cher- à conquérir un nouveau col (rectification : « quérir » est largement suffisant, quoi qu'en pensent les dénigreur de l'effort vain). Tant qu'à faire, autant être sûr de suivre la bonne route. En cet environnement incertain, le premier quidam, fût-il un homme, est bienvenu. Quasi toujours des personnes prêtes à vous aider et à vous renseigner. Mais pas toujours en état de le faire. : « Désolé, je ne suis pas de la région. » « Quel nom dites-vous ? ah non, je ne connais pas. » « On n'est pas là depuis longtemps, attendez je vais chercher mon portable... Ah ! les chiens, taisez-vous ! zut, pas de réseau, je retourne à la maison. » Il y a parfois ceux qui ont avalé leur bulletin de vote -et dans ce domaine, l'avaleur n'attend pas le nombre des années- : « A gauche dans 200 mètres et après la ferme, encore à gauche ». Ne mélenchons pas tout mais après essai infructueux, il s'avère que c'était deux fois à droite.



Toutefois, à part ces quelques indics à tort, je tombe le plus souvent sur des gens à la hauteur : « Oui, c'est la bonne route, vous continuez, c'est tout en haut. » « Vous prenez à droite à l'église, vous grimpez, on voit d'ici la route qui longe la forêt, au carrefour après les conteneurs, vous plongez et après ça grimpe dur. » Il n'avait pas tort, le monsieur ! « Non, pas par là mais si vous tournez après le pont, vous allez tomber sur un chemin et au bout, vous récupérez la route du col. » Effectivement, j'ai bien failli tomber sur le chemin.

Oui, merci à vous indicateurs inconnus et si humains dont le petit mot d'encouragement rend notre pédalée de cyclo tout de suite plus aérienne, en tout cas moins laborieuse. Alors que nous sommes guettés par l'errance, vous redonnez bon sens à notre effort solitaire.

Je vous suis reconnaissant, mes chers indics, chacun en votre domaine, de contribuer à rendre mes sorties cyclo pas trop plus longues que prévues.

Le faux aventurier de service



Sur la Vélodyssée, dans la forêt landaise ph. Gérard Hamon



Cyclotourisme en Aveyron ph. Famille Adam

ÉCHOS 0000000s DES CLUBS

Brèves de randos

☐ Petit retour en arrière par Chanteloup-les-Bois où se déroulait le 23 avril la randonnée Etangs et Forêts proposée par le club de **Vezins-Chanteloup**. Pas loin de 950 randonneurs pour ce rendez-vous printanier, cette année à la date du premier tour des présidentielles. Les tenues longues des cyclos attestent la fraîcheur matinale. Ils étaient néanmoins près de 250 au départ, accompagnés d'une centaine de vététistes ; les marcheurs, quant à eux, avoisinaient les 600. Soleil gagnant au final, pour le plaisir des promeneurs et la satisfaction des organisateurs.

Photo EC Vezins-Chanteloup



☐ A l'ouest comme à l'est du département, le dernier dimanche d'avril n'incitait guère à la balade. Comme leurs collègues d'Angers et du Louroux-Béconnais, ceux d'**Allonnes** en ont fait les frais. Moins de 150 participants contre 500 en 2016. Première responsable : la « météo déplorable ». Moins de 20 cyclos routiers. A prendre en compte aussi, comme en d'autres lieux, la « concurrence déloyale » due aux organisations proposées par des associations non affiliées. Et au total, 2 fois moins de licenciés que de non licenciés.

☐ Conditions climatiques bien sympathiques pour la randonnée de **Châteauneuf/Sarthe** le 14 mai. 340 participants au total dont plus de la moitié de marcheurs. Ceux-ci ont pu découvrir le « nouveau sentier dit « du Margas » créé par la municipalité en 2016 ». Les cyclos routiers ont dû affronter le vent défavorable au départ comme à l'arrivée, mais tracés à l'ouest de Châteauneuf, les parcours offraient des paysages bocagers et donc des haies propices pour s'abriter.

☐ Nouvelle manifestation au calendrier, le Tour de Mauges Communauté a rassemblé une centaine de cyclos. Une belle surprise pour les organisateurs du **CC Beaupréau** qui ne comptaient pas sur autant de monde. Comme prévu, trois groupes d'allure différente étaient proposés, chacun encadré par des cyclos locaux et l'on pouvait aussi le faire librement. Les 200 km du circuit ont permis de découvrir « une région et des endroits très beaux. Les bords de Loire, le Layon, les coteaux d'Ancenis, vous avez la chance d'avoir des sacrées belles routes et des paysages merveilleux », témoignait un cyclo sarthois. Comme d'autres, il compte bien revenir l'an prochain mais avec de nouveaux compagnons de route.



☐ Succès de la randonnée de **Brézé** le 11 juin avec plus de 360 participants. Comme à l'accoutumée, les cyclos ont pu découvrir de nombreuses petites routes et traverser des hameaux tranquilles comme celui de Chavannes avant de grimper au sommet du Puy-Notre-Dame. Vent très faible et franc soleil, de quoi mieux apprécier les paysages du Douessin à l'aller et ceux du sud Saumurois au retour. Des vignobles bien sûr mais de nombreuses cultures : blé quasi mûr et autres céréales, maïs, tournesol ainsi que, bien plus rare, chanvre et pavots blancs : de quoi « doper » les 130 cyclos.

Photo Martine Hinot

☐ Beaucoup de chaleur le 18 juin pour la randonnée des Féminines et la Mazéaise dont le départ s'effectuait à Fontaine-Milon. Comme dans la plupart des bureaux de vote, on a pu regretter un taux d'abstention un peu trop élevé. Dommage pour les marcheurs qui pouvaient arpenter des sentiers entièrement nouveaux. Les vététistes, de leur côté, sont entrés directement dans le vif du sujet. Quant aux 220 cyclos, quasiment la moitié des participants, ils ont profité de la date décalée de la Fête du vélo pour traverser sans peine les ponts et faire un tour dans le sud Loire. Pas de député à cette manifestation mais des organisateurs de **Mazé** légèrement dépités.

☐ Un premier dimanche de juillet loin des températures très élevées de la fin juin, bref des conditions plutôt sympas pour les Escapades de l'Aubance concoctées par le club de **Brissac**. L'accueil aux Caves de la Loire donnait le ton aux parcours cyclo qui faisaient la part belle au Layon. Entre appellations, on peut s'arranger.

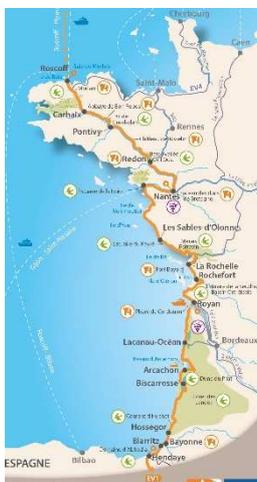
Des participants fidèles pour la 13^e édition du Mont Rebel à **St-Pierre-Montlimart**. La difficulté annoncée est peut-être la raison du succès : « *Chemins, singletrack, coteaux, vallée, forêt, montées, descentes, propriétés privées, etc...voilà ce qui compose le **Mont Rebel**... Pas si facile à dompter...* » En tout cas, pas loin de 1 200 randonneurs à forte composante de marcheurs (plus de 740) et de vététistes (334 dont 43 le samedi soir en semi-nocturne). Les organisateurs pouvaient légitimement remercier les participants mais aussi les propriétaires et locataires qui avaient ouvert leurs terrains pour la circonstance.



Le Mont Rebel à l'époque de l'exploitation des mines d'or (photo : site d'Evre Rando)

Voyages... voyages...

Les **Randonneurs du Val d'Authion** ont pris de l'altitude à la fin du mois de mai. Ils se sont rendus en Ardèche où ils ont pu apprécier le profil pour le moins vallonné de la région. Les 2 ou 3 000 m de dénivellée s'atteignent rapidement, enfin tout dépend de la raideur de la rampe. Hébergés à proximité de Joyeuse, ils n'ont guère eu à parcourir pour découvrir les fameuses gorges de l'Ardèche à Vallon-Pont-d'Arc et visiter la grotte Chauvet. Passage aussi par Balazuc, un des plus beaux villages de France qu'il faut gagner –ou d'où il faut sortir- par une pente bien sentie. A l'exception d'une demi-journée, les Beaufortais ont bénéficié d'une météo favorable, valeur ajoutée à ce séjour bien sympathique.



Itinérance, quand tu nous tiens ! Quelques accros de **Toutlemonde** ont remis leurs bagages sur leurs vélos pour parcourir en juin la Vélodyssée. C'est le nom donné en France à cette « portion de la Véloroute n°1 qui relie le nord de l'Ecosse au sud du Portugal ». Départ à vélo de Roscoff et arrivée à Hendaye, les voyages en train aller et retour n'étant pas des plus simples.

Ils partirent à 4 de Roscoff, le 8 juin, et par un plus ou moins prompt renfort, se retrouvèrent à 5 en arrivant au « port » d'Hendaye, 17 jours plus tard. Entre les deux, 1 450 km tout de même et des routes plus vallonnées qu'il n'y paraît, à commencer par le centre de la Bretagne. De quoi mieux apprécier les nuits en chambres d'hôtes, auberges de jeunesse ou hôtels. Et puis il a fait chaud, très chaud. Si la présence toute proche de la mer apporte un peu de fraîcheur marine, elle ne permet pas d'éteindre sa soif. Dans ce cas, « sources » bien connues des cyclos : les cimetières ! Ils ont ainsi pu éviter une éventuelle fracture de la canicule. Et puis, pour ajouter une note poético-philosophique à cette longue chevauchée touristique, nos cyclos avaient une habitude : « *À chaque étape, on élisait l'odeur, la fleur et la maxime du jour* » Un beau voyage itinérant qui va sans doute donner des idées à d'autres cyclos.

Une douzaine de cyclo(te)s de **Mazé** ont pédalé à la fin du mois de juin sur les routes de l'Indre-et-Loire. Un peu plus de 450 km en 3 jours, au départ de Mazé, leur ont permis de faire le tour du 37. En l'absence de tracé officiel comme il peut en exister dans d'autres départements, ils ont choisi des routes tranquilles proches des « frontières ». Si le pays de Rabelais était connu de quelques-uns, la plupart découvrirent la ville de Richelieu. Le sud du département notamment se caractérise par de petits bourgs nichés au creux de vallées encaissées (mais pas trop bien par les cuisses). Chenonceau s'est atteint au milieu de nombreux touristes et Amboise sous une bonne nuée orageuse. La Loire franchie là, le nord propose des paysages plus variés. Vallonné mais aux pentes plus douces, il regorge aussi de châteaux et manoirs et offre des bois appréciés des cyclos, parfois pour leur ombrage, parfois pour leur abri contre le vent. Et il y en eut, qui ne facilita pas le retour.

En prélude ou non à la semaine fédérale de Mortagne-au-Perche et de ses escarpements bien connus, 9 cyclos de **Brain-Andard** ont consacré leur dernière semaine de juin à sillonner la vallée de la Creuse ainsi que le Berry. En parcourant les routes de la Brenne ou en s'arrêtant à la maison de George Sand à Nohant, certains ont pu réveiller de bons souvenirs d'une autre semaine fédérale, celle de Châteauroux en 2006. Sûr en tout cas que les routes sinueuses des vallées de l'Anglin et de la Creuse et les montées exigeantes pour en sortir, les auront changés du bord de Loire.

Comme les années précédentes, le club des **Ponts-de-Cé** a proposé 2 sorties à ses adhérents. Tout d'abord, un séjour du 18 au 24 juin dans l'Aveyron : 24 cyclos, dont 2 VAE et 4 marcheuses ont pu faire du cyclotourisme en rayonnant autour de Laguiole. L'offre de 3 parcours journaliers permettait à chacun de trouver un itinéraire à sa convenance sans avoir le couteau entre les dents. Chaleur et relief faisaient partie des prestations. En tout cas, un séjour réussi.

Ensuite, du 9 au 16 juillet, une traversée préalpine d'Antibes à Thonon-les-Bains : 7 cyclos, dont 1 cyclote et 2 accompagnateurs qui avaient en charge la préparation des repas du midi... unanimement appréciés. Un parcours musclé, on le devine, avec des dénivellées très importantes. Pas de quoi refroidir les participants qui comptent bien poursuivre en 2018 cette randonnée permanente en reliant Thonon à Venise.